CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E114469** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2026**

ÉDITÉ LE 19/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2010

Raison sociale : LOISEL GUSTAVE

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 29/10/2025

Capital : 0

BLANCHE ROCHE
35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC st malo

Siret : 522 827 252 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052261840101

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052261840101

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/11/2025

Téléphone : 02 23 52 35 58 **Fax :** 02 23 52 35 58

Portable : 0631153687

Responsabilité légale :
LOISEL GUSTAVE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : loisel.gustave@neuf.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 85 308 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	28/10/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025